

L'Orbize : l'IME s'agrandit !

Initiée dès 2013 lors du diagnostic réalisé dans le cadre de la contractualisation (CPOM) avec l'ARS Bourgogne pour l'ensemble des établissements du secteur handicap "enfants et adolescents" cette évolution majeure attendue par les familles et professionnels est enfin en passe de devenir réalité en 2016 !

Après plus de 10 années de fonctionnement de l'établissement dans sa configuration initiale (notoirement insuffisante) et une évolution sensible dans les modalités d'accompagnement des jeunes porteurs de syndrome autistique ou de troubles envahissant du développement, il devenait indispensable de prévoir des modifications architecturales.

La configuration étriquée de l'IME et la confusion quasi permanente des différents lieux de vie et d'activités ne permettaient plus aux jeunes accueillis de profiter de l'expérience des professionnels issue de toutes les formations spécifiques accumulées au fil des ans...

Un projet immobilier d'importance fut donc présenté aux autorités de tarification en 2014, comportant la création d'un nouveau bâtiment d'environ 300 m² en réponse à des besoins multiples :

- Distinction des espaces selon qu'ils constituent un lieu de vie ou un lieu dédié à la pratique des activités
- Discrimination des lieux d'apprentissage de la communication
- Dissociation des espaces spécifiquement dédiés aux jeunes accueillis à la journée
- Différenciation des lieux et de leur aménagement selon l'âge des résidents

Ce nouvel agencement demeurait toutefois insuffisant et une réhabilitation, avec transformation d'espaces existants devait également être envisagée tant dans le bâtiment d'activité de jour (salle de psychomotricité et salle polyvalente) que dans l'espace administratif (salle de réunion, salle du personnel) ou de soins (infirmierie, bureau médical, et des psychologues).

En complément de ce projet immobilier **une évolution de l'agrément de l'IME** a également été proposée à l'ARS :

- En termes de capacité d'accueil : transformation des 18 places d'internat de quinzaine en 15 places avec création parallèle de 3 places dédiées à l'accueil de répit ou aux expérimentations d'internat pour des jeunes n'ayant jamais été confrontés à cette situation. Dans le même temps création de 6 places supplémentaires d'accueil de jour; portant la capacité totale à 29 places.
- En termes d'âge d'admission et dans le cadre d'une logique de parcours, l'accompagnement des jeunes devait pouvoir s'envisager au plus tôt, conjuguant la scolarisation en dispositif de droit commun et une complémentarité avec le SESSAD TED PEP 71 créé à l'automne 2014.

En date du 6 novembre 2015, l'association était destinataire d'un nouvel arrêté d'autorisation de l'IME Orbize portant sa capacité totale à 29 places avec :

- une section d'internat de 18 places pour jeunes âgés de 8 à 20 ans
- une section d'accueil de jour de 11 places pour jeunes de 6 à 20 ans

En complément de cette nouvelle qui ne peut que nous réjouir, nous avons la confirmation que le projet immobilier souhaité, était validé par l'autorité de tarification tant dans ses fondements que dans son impact financier. Ainsi la construction du bâtiment et les réhabilitations envisagées de l'existant, ont été validées par les services de l'ARS avec un plan de financement de 650 000 €, comprenant le versement de subventions sous forme de crédit non reconductibles à hauteur de 350 000 €...

Pressentant dès la fin de l'été 2015, une réponse vraisemblable avant la fin de l'année, et sans toutefois en connaître la nature, il nous avait semblé important de l'anticiper pour une opérationnalité très rapide au cas où

Ainsi le cabinet d'architecte CHAMBAUD fut mis à contribution dès le mois de septembre ce qui nous permit de déposer le permis de construire début décembre, très peu de temps après les réponses positives obtenues. Ce permis de construire vient d'être accordé, et les travaux débiteront dès ce printemps 2016 pour une mise en œuvre effective de l'extension de l'IME avant la fin de l'année 2016 !